



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pour une logique d'écologie de résultats

Question écrite n° 32148

Texte de la question

M. Sylvain Waserman interroge Mme la ministre de la transition écologique sur son engagement pour concrétiser les propositions de la Convention citoyenne pour le Climat. Le Président de la République s'est lui-même engagé à ce que ces propositions soient soumises soit à un référendum, soit au vote du Parlement, soit à l'application réglementaire directe. Face au constat d'un déficit de résultats perçu par les citoyens, M. le député recommande de passer à une logique d'écologie de résultats. L'exigence écologique et l'attente légitime citoyenne renforcent cet impératif d'actions concrètes. Il l'interroge donc sur sa position quant à la mise en place d'une méthode innovante d'évaluation pour passer à une écologie de résultats et d'indicateurs dans le sillage de la loi-cadre précédente pour évaluer les mesures votées et leur traduction effective dans les faits, au plus près des territoires.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Waserman](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32148

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2020](#), page 6221

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)